

Comptable: comptabilite@cabinet-girondin.com

Immeuble : 06.00026

SdC 24 avenue d'Ares

24, avenue d'Ares

33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 15/05/2023

Monsieur PASQUET Stéphane

24, avenue d'Arès

33000 BORDEAUX

Avance Trésorerie	Avance Prov.Art.18	Autres avances	Fonds travaux Alur
136.00			

Page : 1

Charges par catégorie	A Répartir	Tantièmes	Total tant.	Votre Q/part	Ch. locatives	T.V.A.
Tx divers bât B 1/2 Appel initial voté en assemblée: 1078 euros Appel complémentaire vu avec conseil syndical selon devis Multifernandes 1930s Lot 0006 (T2 Bat:B Eta:RdC) Charges Bât B	1904.00	170	265	1221.43		
Montant total porté sur votre compte				1221.43		

Art.10 du décret de 1967 : A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une A.G. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine A.G. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette A.G. compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'A.G. est sollicitée en application de l'article "17-1 AA" de la loi du 10/07/1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7e et 8e du I de l'art.11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'art.25 de la loi du 10/07/1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Merci de libeller vos chèques

à l'ordre du SdC du

24 avenue d'Ares

Pour consulter votre comptes et les documents de la copropriété sur in connectez-vous sur www.cabinet-girondin.com - bouton "Espace client"
Identifiant Internet : 060002600061.Mot de passe: H4T1M2SU

Suite au verso 

[illegible]

Titulaire : SdC 24, avenue d'Ares
Domiciliation : C M S O Saint Augustin
Iban : FR76-1558-9335-6707-2360-1004-385
Bank Identification Code : CMBRFR2BARK

-A régler pour le 01/06/23

Coupon à joindre à votre règlement

-A régler pour le 01/06/23

Réf: 06 00026 00061 (PASQU)

Montant: 1175.35